

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Absents : 1

N°2020_D28 :

Budget Communal : Vote
du Budget Primitif 2020.

Date convocation :

Le 22 juin 2020

L'an deux mille vingt le 29 juin à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, LECUTIER Jean-Marc, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit.

Absents : TONON Yannick

Absents donnant procuration :

Secrétaire de séance :

KAMILLE Abou-kanh, a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur AUSSILLOU Pierre, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires propose au Conseil Municipal le Budget Primitif de la Commune pour 2020.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune pour 2020.

Fait à Boissezon le 29 juin 2020,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission à la sous-
préfecture

Le 2 juillet 2020.

Fait à Boissezon

Le 2 juillet 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.